

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

## AMENDEMENT

N ° CD1106

présenté par

M. Orphelin, Mme Bareigts, Mme Cariou, Mme Dupont, M. Haury, M. Maire, M. Molac,  
M. Nadot, M. Pahun, Mme Rossi, M. Ruffin, Mme Thillaye, Mme Vanceunebrock, M. Balanant,  
M. Cubertafon, M. El Guerrab, M. Juanico, M. Larsonneur, Mme Melchior, Mme Sanquer,  
M. Thiébaud, Mme Wonner, M. Dombreval, Mme Sage, M. Chiche, Mme De Temmerman,  
M. Wulfranc et Mme Valérie Petit

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER B, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.